

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

2024.07.10-R-ISN

ARRÊTE du 16 JUIL. 2024

portant reconnaissance au titre de l'indemnisation fondée sur la solidarité nationale gérée par l'Etat des pertes, natures de récolte et zones géographiques présentées à l'avis de la Commission chargée de l'orientation et du développement des assurances garantissant les dommages causés aux récoltes au cours de sa séance du 10 juillet 2024

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

VU les articles L. 361-1 à L. 361-11 du code rural et de la pêche maritime organisant la gestion des risques en agriculture ;

VU les articles D. 361-44-5 à D. 361-44-9 du code rural et de la pêche maritime, et notamment son article D. 361-44-6 ;

VU l'avis émis par la Commission chargée de l'orientation et du développement des assurances garantissant les dommages causés aux récoltes au cours de sa séance du 10 juillet 2024 ;

ARRÊTE

Article 1er :

En application de l'article D. 361-44-6, sont reconnus comme susceptibles d'avoir occasionné des pertes de récolte ou de culture ouvrant droit au versement par l'Etat de l'indemnisation fondée sur la solidarité nationale mentionnée à l'article L. 361-4-2 les aléas climatiques, les natures de récolte et les communes définis en annexe I du présent arrêté.

La part des pertes occasionnées le cas échéant par d'autres causes que celles ouvrant droit à l'indemnisation sur le fondement de la solidarité nationale est fixée dans cette même annexe.

Article 2 :

Le Directeur général de la performance économique et environnementale des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 16 juill. 2024

Pour le ministre et par délégation

Sous-direction Compétitivité

Adjoint au sous-directeur

Pour le ministre et par délégation,

Sous-direction Compétitivité

Adjoint au sous-directeur

N. CHEREL

N. CHEREL

Annexe I

Département	Aléa climatique défavorable reconnu au titre de l'article D. 361-44-6	Natures de récolte concernées	Communes reconnues	Part des pertes occasionnées par des aléas non éligibles à l'ISN
24- Dordogne (RI)	Températures excessives du 8 juillet au 15 septembre 2023	Viticulture : Vignes	90 communes : Banueil , Bergerac , Boisse , Bonneville-et-Saint-Avit-de-Fumadières , Bouniagues , Campsegret , Carsac-de-Gurson , Colombier , Conne-de-Labarde , Cours-de-Pile , Creyse , Cunèges , Eymet , Faureilles , Flaugeac , (Le) Fleix Foiroque , (La) Force , Fougueyrolles , Fraisse , Gageac-et-Rouillac , Gardonne , Ginestet , Issigeac , Lalinde , Lamontzé-Saint-Martin , Lamothe-Montravel , Languais , (Les) Lèches , Lembras , Lunas , Maurens , Mescoleus , Minzac , Monbazillac , Monestier , Monfaucon , onmadalès , Monmarvès , Monsaguel , Montazeau , Montcaret , Montpeyroux , Mouleydier , Moulin-Neuf , Nastringues , Naussettes , Nojals-et-Clotte , Plassance , Pomport , PoSainte-Foy-et-Ponchapt , Prigonrieux , Queysac , Rampieux , Razac-d'Eymet , Razac-de-Saussignac , Ribagnac , Rouffignac-desGoulèses , Sadillac , Saint-Agne , Saint-Antoine-de-Breuilh , Saint-Aubin-de-Cadelech , Saint-Aubin-de-Languais , Saint-Capraise-d'Eymet , Saint-Cernin-de-Labarde , Saint-Germain-et-Mons , Saint-Géry , Saint-Julien-d'Eymet , Saint-Laurent-des-Vignes , Saint-Léon d'Issigeac , Saint-Martin-de-Gurson , Saint-Méard-de-Gurçon , Saint-Michel-de-Montaigne , Saint-Nexans , Saint-Perdoux , Saint-Pierre-d'Eyraud , Saint-Rémy , Saint-Sauveur , Saint-Seurin-de-Prats , Saint-Vivien , Sainte-Eulalie-d'Eymet , Sainte-Innocence , Saussignac , Serres-et-Montguyard , Sigoulès , Singleyrac , Thénac , Vélines , Verdon , Villefranche-de-Lonchat .	Vignes : 20 %
66- Pyrénées-Orientales (RC)	Sécheresse du 1 ^{er} janvier au 31 juillet 2023	Arboriculture : Olive Autres productions : Immortelle	5 communes pour les pertes sur olives : Bouleternère , Campoussy , Eus , Pézilla-de-Conflent , Prats-de-Sournia .	-
66- Pyrénées-Orientales (RI)	Sécheresse du 1 ^{er} décembre 2023 au 29 février 2024	Autres productions : Mimosa	Département entier pour les pertes sur immortelle.	-
46- Lot (RC)	Orages grêle de mai à août 2023	Arboriculture : Noix	1 commune : Saint-Jean-Lagineste.	-
47- Lot-et-Garonne (RC)	Orages grêle de mai à juillet 2023	Grandes cultures : Sorgho , pommes de terre. Arboriculture : Fraises , framboises , noisettes . Légumes : Artichauts , radis , oignons , tomates .	267 communes : Agen , Agme , Agnac , Aiguillon , Allez-et-cazeneauve , Allons , Ambrus , Andiran , Antagnac , Anthe , Anzex , Argenton , Armillac , Astaffort , Aubiac , Auradou , Bajamont , Barbaste , Bazens , Beauges , Beauville , Beauziac , Bias , Blanquefort-sur-briolance , Blaymont , Boe , Boé , Bon-encontre , Boudy-de-beauregard , Bougion , Bourgognague , Bourlens , Bourran , Bousses , Brax , Bruch , Brugnac , Buzet-sur-baïse , Buzet-sur-baïse , Calignac , Calonges , Cancon , Casseneuil , Cassignac , Casteljaloux , Castellane , Castelmoron-sur-lot , Castelnau-de-gratecambe , Castillonnès , Caubeyres , Caudécoste , Caumont-sur-garonne , Cauzac , Cavarç , Cazideroque , Clairac , Clermont-dessous , Clermont-soubiran , Colayrac-saint-cirq , Condezavagues , Coulx , Courbiac , Cours , Cuzon , Damazan , Dausse , Dévillac , Dolmayrac , Dondas , Doudrac , Douzains , Durance , Engayrac , Esclettes , Espiens , Estillac , Fals , Fargues-sur-ourbise , Fauguerolles , Faullét , Ferrensac , Feugarolles , Fieu , Fongrave , Foulayronnes , Francescas , Fréchou , Frémigont , Frespech , Fumel , Galapian , Gavaudun , Gontaué-de-nogaret , Granges-sur-lot , Grateiloup-saint-gayrand Graysas , Grezet-cavagnan , Guérin , Hautefage-la-tour , Hautesvignes , Houilles , La croix-blanche , La réunion , La sauvetat-de-savères , La sauvetat-sur-lede , Labastide-castel-amaroux ,	-

Département	Aléa climatique défavorable reconnu au titre de l'article D. 361-44-6	Natures de récolte concernées	Communes reconnues	Part des pertes occasionnées par des aléas non éligibles à l'ISN
			<p>Labretonie, Lacapelle-biron, Lacaussade, Lacepede, Lafitte-sur-lot, Lafos, Lagarrigue, Lagruèze, Lalandusse, Lamontjoie, Lannes, Laprade, Lapeiche, Laplume, Laroque-timbaut, Lasserre, Laugnac, Lauzou, Lauzun, Lavardac, Lavergne, Layrac, Le mas-d'agenais, Le passage, Le temple-sur-lot, Ledat, Leyritz-moncassin, Longueville, Lougratte, Lusignan-petit, Madaillan, Marimont-pachas, Masquieres, Massels, Massoules, Matieries-naresse, Mezin, Miramont-de-guyenne, Moirax, Monbahus, Monbalem, Moncaut, Monclar, Moncrabeau, Monflanquin, Monheurt, Monsegur, Monsempron-libos, Montagnac-sur-auvignon, Montagnac-sur-lède, Montastruc, Montaut, Montayral, Montesquieu, Montgaillard-en-albret, Montignac-de-lauzun, Montignac-toupinerie, Montpezat, Nérac, Nicole, Nomdieu, Pailloles, Parranquet, Paulhiac, Penne-d'agenais, Pindères, Pine-hauterne, Pompigne, Pont-du-casse, Port-sainte-marie, Poudenas, Poussignac, Pravasas, Puch-d'agenais, Pujois, Puymiclan, Puymiriol, Ravet, Razimet, Reau-lisse, Rives, Roquefort, Roumagne, Ruffiac, Saint-antoine-de-clairac, Saint-aubin, Saint-barthelemy-d'agenais, Saint-caprais-de-lerm, Saint-colomb-de-lauzun, Saint-etienne-de-fougères, Saint-etiennne-de-villeréal, Saint-eutrope-de-born, Saint-front-sur-lemanze, Saint-georges, Saint-hilaire-de-lusignan, Saint-jean-de-thurac, Saint-laurent, Saint-léger, Saint-léon, Saint-martin-curton, Saint-martin-de-beauville, Saint-martin-de-villeréal, Saint-maurin, Saint-nicolas-de-la-balmerie, Saint-pardoux-isaac, Saint-pastour, Saint-pe-saint-simon, Saint-pierre-de-buzet, Saint-pierre-de-clairac, Saint-quentin-du-dropt, Saint-robert, Saint-romain-le-noble, Saint-salvy, Saint-sardos, Saint-sixte, Saint-sylvestre-sur-lot, Sainte-urcise, Saint-vincent-de-lamontoie, Sainte-colombe-de-villeréneuve, Sainte-colombe-en-brulhois, Sainte-gemme-martillac, Sainte-ilvrade-sur-lot, Sainte-marthe, Sainte-maire-de-peyriac, Sainte-vite, Salles, Samazan, Saumejan, Saumont, Sauvagnas, Sauveterre-la-lémance, Sauveterre-saint-denis, Savignac-sur-leuze, Sembas, Sénestis, Serignac-peboudou, Serignac-sur-garonne, Seyches, Sos, Taillebourg, Tayrac, Thézac, Thouars-sur-garonne, Tombœuf, Tonneins, Touriac, Tournon-d'agenais, Tourtres, Tremons, Trentels, Vares, Verteuil-d'agenais, Vianne, Villefranche-du-queyran, Villeneuve-sur-lot, Villereal, Villeton, Xaintrailles.</p>	
66- Pyrénées-Orientales (RC)	Orages grêle du 12 et 13 septembre 2023	Autres productions : Basilic, laurier, menthe, persil.	<p>146 communes : Alénya, Ansigan, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech, Bages, Baho, Baixas, Banyuls-del-Aspres, Le Barcarès, La Bastide, Bélesta, Bompas, Boule-d'Amont, Le Bouillou, Brouilla, Cabestany, Caixas, Calmeilles, Camélias, Campôme, Campoussy, Canet-en-Roussillon, Canohès, Caramany, Casefabre, Cases-de-Pène, Cassagnes, Castelnou, Catllar, Caudès-de-Fenouillèdes, Clairà, Conat, Corbère, Corbère-les-Cabanes, Corneilla-de-Conflent, Corneilla-la-Rivière, Cornella-del-Vercol, Corsavy, Coustouges, Elne, Espira-de-l'Aglí, Estagel, Eus, Felluns, Fenouillet, Fourques, Ille-sur-Têt, Jujols, Lamanière, Lansac, Laroque-ds-Albères, Latour-Bas-Eine, Latour-de-France, Lescuerde, Llauro, Llupia, Maureillas-las-Illas, Maury, Millas, Moliç-les-Bairns, Montalba-le-Château, Montauriol, Montbolo, Montescot, Montesquieu-des-Albères, Montferrer, Montner, Mosset, Néfiach, Olette, Oms, Opoul-Périllos, Ortaffa, Palau-del-Vidre, Passa, Perpignan, Peyrestortes, Pézilla-de-Confleint, Pézilla-la-Rivière, Pia, Planezes, Pollestres, Ponteilla, Prades, Prats-de-Mollo-la-Preste, Prats-de-Sournia, Prughanes, Prunet-et-Belpuig, Rabouillet, Rasiguères, Reynès, Ria-Sirach, Rivesaltes, Saint-André, Saint-Arnac, Sainte-Colombe-de-la-Commanderie, Saint-Cyprien, Saint-Feliu-d'Amont, Saint-Félix-d'Avall, Saint-Génis-des-Fontaines, Saint-Hippolyte, Saint-Jean-Lasseille, Saint-Jean-Pla-de-Corts, Saint-Laurent-de-Cerdans, Saint-Laurent-de-la-Salanque, Sainte-Marie, Saint-Marsal, Saint-Martin, Saint-Michel-de-Jolos, Saint-Nazaire, Saint-Paul-de-Fenouillet, Saleilles, Salses-le-Château, Serdinya, Serralongue, Le Soler, Sorède, Sournia, Taliert, Tarerach, Taulis, Tautavel, Le Tech, Terrats, Thera, Thuir, Tordères, Torrelles, Toulouges, Tresserre, Trevillach, Trilla, Trouillas, Urbanya, Valmanya, Villelongue-de-la-Salanque, Villemolaque, Villemolaque, Villeneuve-de-la-Raho, Villeneuve-la-Rivière, Vingrau, Vira, Vivès, Le Vivier.</p>	

Département	Aléa climatique défavorable reconnu au titre de l'article D. 361-44-6	Natures de récolte concernées	Communes reconnues	Part des pertes occasionnées par des aléas non éligibles à l'ISN
80- Somme (RI)	Pluies du 1 ^{er} au 15 novembre 2023	Grandes cultures : Pommes de terre de féculerie	<p>653 communes : Abbeville, Acheux-En-Vimeu, Acheux-En-Amienois, Acheux-En-Vimeu, Agenville, Agenvillers, Aigneville, - Ailly-le-Haut-Clocher, Ailly-Sur-Noye, Ailly-Sur-Somme, Airaines, Aizecourt-Le-Bas, Aizecourt-Le-Haut, Albert, Allenay, Allery, Allonville, Amiens, Andainville, Andechy, Argoeuvres, Argoules, Arguel, Armancourt, Arqueves, Arrest, Arry, Avillers, Assainvillers, Aubigny, Aubillers, Audenhvillers, Ault, Aumatre, Autmont, Authieux, Authieul, Authieule, Authieule, Avelesges, Aveluy, Avesnes-Chaussoy, Ayencourt, Bacouel-Sur-Selle, Baileul, Baizieux, Barly, Bavelincourt, Bayencourt, Bazentin, Bealcourt, Beaucaamps-Le-Jeune, Beaucaamps-Le-Vieux, Beauchamps, Beaucaut-Sur-Lancre, Beaucourt-Sur-L'hallue, Beaumet, Beaumont-Hamel, Beauquesne, Beauval, Becdord-Becourt, Bœquigny, Behen, Behencourt, Bellancourt, Belleuse, Belloy-Saint-Leonard, Belloy-Sur-Somme, Bergicourt, Bermesnil, Bernatre, Bernaville, Bernay-En-Ponthieu, Bernes, Berneuil, Bertangies, Berteaucourt-Les-Dames, Berteaucourt-Les-Thennies, Bertranscourt, Bethencourt-Sur-Mer, Bettembos, Bettencourt-Riviere, Bettencourt-Saint-Ouen, Beauvigne, Biencourt, Blangy-Sous-Poix, Blangy-Tronville, Boisberques, Boismont, Bonnay, Bonneville, Bosquel, Bouchavesnes-Bergen, Bouchon, Boufflers, Bougainville, Boullancourt-En-Sery, Boullancourt-La-Bataille, Bouquemaison, Bourdon, Bourseville, Boussicourt, Bouttencourt, Bouvaincourt-Sur-Bresle, Bouvincourt-En-Vermontois, Bouzincourt, Bovelles, Boves, Braches, Brailly-Cornehotte, Brassy, Bray-Les-Mareuil, Bray-Sur-Somme, Breilly, Bresle, Breuil, Brevillers, Briquemesnil-Floxicourt, Brocourt, Brouchy, Brucamps, Brutelles, Buigny-Labbe, Buigny-Les-Gamaches, Buigny-Saint-Maclou, Buire-Courcelles, Buire-Sur-L'ancre, Bus-La-Mesiere, Bus-Les-Artois, Bussus-Bussuel, Bussy-Les-Daours, Bussy-Les-Poix, Buverchy, Cachy, Cagny, Cahon, Cambron, Camon, Camps-En-Amienois, Canaples, Cانchy, Candas, Cannessies, Cantigny, Caours, Cappy, Cardonnette, Carnoy-Mameitz, Cartigny, Caulières, Caillon, Cayeux-Sur-Mer, Cerisy-Buleux, Chaussoy-Epagny, Chepy, Chimont, Citerne, Clairy-Saulchoix, Cocquerel, Coigneux, Cosy, Coullemelle, Coulommiers, Contalmaison, Contay, Conteville, Contre, Conty, Corbie, Cottency, Coulommelle, Coulonvillers, Courselette, Courcelles-Au-Bois, Courcelles-sous-Moyencourt, Courcelles-sous-Thoix, Courtemanche, Cramont, Crecy-En-Ponthieu, Cressy-Omencourt, Creuse, Croix-Moligneaux, Croixrault, Crouty-Saint-Pierre, Dancourt-Popincourt, Daours, Dargnies, Davenescourt, Demancourt, Devise, Domart-En-Ponthieu, Domesmont, Dominois, Domleger-Longvillers, Dommartin, Dompiere-Sur-Authie, Domqueur, Domvast, Doudelainville, Douilly, Douillens, Dreuil-Les-Amiens, Driencourt, Dromesnil, Drucat, Dury, Eaucourt-Sur-Somme, Eclusier-Vaux, Embreville, Equancourt, Equennes-Eramecourt, Erches, Ercourt, Epecamps, Epehy, Eplessier, Eppeville, Estrees-Les-Crecy, Estrees-Mons, Ergnies, Eondelle, Esclainvillers, Esmer-Hallon, Essertaux, Estreboeuf, Estreboeuf, Estrees-Les-Crecy, Faveroilles, Favières, Ferrières, Fescamps, Feuquieres-En-Vimeu, Fiefes-Montrelet, Fienvillers, Fignieres, Fins, Flers, Flers-Sur-Noye, Flesselles, Fleury, Flxecourt, Fluy, Folleville, Fontaine-Le-Sec, Fontaine-Sous-Montdidier, Fontaine-Sur-Maye, Fontaine-Sur-Somme, Forceville, Forceville-En-Vimeu, Forest-L'abbaye, Forest-Montiers, Fort-Mahon-Plage, Fossemant, Foucaucourt-Hors-Nesle, Fouencamps, Fouilloy, Fourcigny, Fourdrinoy, Framicourt, Francieres, Franleu, Franquerville, Fransu, Fransures, Franvillers, Frechencourt, Fremontiers, Fresnes-Tilloty, Fresneville, Fresnoy-Audainville, Fresnoy-Au-Val, Fressennerville, Fretteuse, Frettemeule, Friaucourt, Fricamps, Fricourt, Friville-Escarbotin, Frohen-Sur-Authie, Froyelles, Frucourt, Gamaches, Gapennes, Gauville, Gentelles, Gezaincourt, Ginchy, Gisly, Gorenflos, Gorges, Govencourt, Grand-Laviers, Grandcourt, Gratibus, Grattepanche, Grebault-Menil, Grivesnes, Grivillers, Grouches-Luchuel, Guerbigny, Gueschart, Gueridecourt, Guignemicourt, Guillemont, Guizancourt, Guyencourt-Saulcourt, Guyencourt-Sur-Noye, Hailles, Hallencourt, Halivillers, Halloy-Les-Pernois, Ham, Hamellet, Hancourt, Hanglest-Sur-Somme, Harponville, Hautvillers-Ouville, Havernas, Hebecourt, Hedaувille, Heilly, Hem-Hardinval, Henencourt, Herissart, Hervilly, Hesbecourt, Hescamps,</p>	

Département	Aléa climatique défavorable reconnu au titre de l'article D. 361-44-6	Natures de récolte concernées	Communes reconnues	Part des pertes occasionnées par des aléas non éligibles à l'ISN
			Heucourt-Croquoison, Heudicourt, Heuzécourt, Hiermont, Hombleux, Hornoy-Le-Bourg, Huchenneville, Humbécourt, Hippuy, Inval-Boiron, Irles, Jumel, L'échelle-Saint-Aurin, L'étoile, La Chaussee-Tirancourt, La Faloise, La Neuville-Sire-Bernard, La Vicogne, Laboissiere-En-Santerre, Lachapelle, Lafresguimont-Saint-Martin, Lahoussaye, Lalieu, Lamaronde, Lamotte-Brebrie, Lamotte-Buleux, Lanchères, Lanches-Saint-Hilaire, Laucourt, Lavieville, Lawarde-Mauger-L'hortoy, Le Boisle, Le Cardonnais, Le Crotoy, Le Nazis, Le Meillard, Le Mesge, Le Plessier-Rozainvilliers, Le Quesne, Le Tître, Le Translay, Leavilliers, Lesboeufs, Liermont, Liercourt, Ligescourt, Lignières, Lignières-Châtelain, Lignières-En-Vimeu, Limeux, Liomer, Long, Longavesnes, Longpre-Les-Corps-Saints, Longueau, Louvencourt, Lougueville, Louvencourt, Louvrechy, Lucheux, Machiel, Machy, Mailly-Maillet, Mailly-Raineval, Maisnieres, Maison-Ponthieu, Maison-Roland, Maizicourt, Malpart, Marestmontiers, Mareuil-Caubert, Maricourt, Marieux, Marlers, Marquaix, Marquivilliers, Martainville, Matigny, Meaulte, Meigneux, Meneslies, Mereaucourt, Merellessart, Mericourt-En-Vimeu, Mericourt-l'Abbe, Mers-Les-Bains, Mersil-Domqueur, Mesnil-En-Arrouaise, Mesnil-Martinsart, Mesnil-Saint-Georges, Metigny, Mezerolles, Mezieres-En-Santerre, Miannay, Millencourt, Millencourt-En-Ponthieu, Mirumont, Mirvaux, Moislains, Moliens-Au-Bois, Moliens-Dreuil, Monchy-Lagache, Mons-Boubert, Monsures, Montagne-Fayel, Montauban-De-Picardie, Montdidier, Montigny-Les-Jongleurs, Montigny-Sur-l'Hallue, Montonvilliers, Moreuil, Morisel, Morlancourt, Morvillers-Saint-Saturnin, Mouffliers, Mouffieres, Moyencourt, Moyencourt-Les-Poix, Moyenneville, Muille-Villette, Nampont, Namps-Maisnil, Nampty, Naours, Nesle-L'hôpital, Neslette, Neufmoulin, Neuilly-L'hôpital, Neuilly-Le-Dien, Neuville-Au-Bois, Neuville-Coppegueule, Neuvillette, Nibas, Nouvion, Noyelles-En-Chaussée, Noyelles-Sur-Mer, Nurli, O-De-Selle, Occhoes, Ochancourt, Offignies, Offoy, Oisemont, Oissy, Oneux, Oresmaux, Oust-Marest, Outrebois, Ovillers-La-Boisselle, Pende, Perruois, Picquigny, Piennes-Ovilliers, Pierregot, Pissey, Plachy-Buyon, Poeuilly, Poix-De-Picardie, Ponches-Estrual, Pont-De-Metz, Pont-Noyelles, Pont-Remy, Ponthoile, Port-Le-Grand, Pouainville, Pozières, Prouville, Prouzel, Puchevilliers, Pys, Quend, Querrieu, Quesnoy-le-Montant, Quesnoy-Sur-Airaines, Quevauvilliers, Quiry-le-Sec, Quivieres, Raincheval, Rambureilles, Rambures, Rancourt, Regnière-Ecluse, Remaisnil, Remaingy, Remiencourt, Revelles, Ribeaucourt, Ribemont-Sur-Ancre, Riencourt, Rivery, Roby, Roisel, Rollot, Ronsoy, Rouvel, Roye, Rubempire, Rubescourt, Rue, Rumigny, Saigneville, Sailly-Flibeaucourt, Sailly-Le-Sec, Sailly-Saillysel, Sains-En-Amienois, Saint-Acheul, Saint-Aubin-Montenoy, Saint-Aubin-Rivière, Saint-Blimont, Saint-Blomont, Saint-Germain-Sur-Bresle, Saint-Gratién, Saint-Leger-Les-Authie, Saint-Leger-les-Domart, Saint-Leger-Sur-Bresle, Saint-Mard, Saint-Maulvis, Saint-Maxent, Saint-Ouen, Saint-Quentin-En-Tourmont, Saint-Quentin-La-Motte-Croix-Aubailly, Saint-Riquier, Saint-Sauflieu, Saint-Sauveur, Saint-Vaast-En-Chaussée, Saint-Valery-Sur-Somme, Sainte-Segrée, Saisseval, Saleux, Salouel, Sanctou, Saulchoy-Sous-Poix, Sauvillers-Mongival, Saveuse, Senarpont, Senlis-Le-Sec, Sentelie, Seux, Sorel, Sorel-En-Vimeu, Soues, Sourdon, Surcamps, Suzaine, Tailly, Talmas, Templeux-La-Fosse, Templeux-Le-Guerard, Terramesnil, Tertry, Thézy-Glimont, Thiepval, Thieulloy-L'abbaye, Thieulloy-La-Ville, Thievres, Thoix, Thory, Tilloloy, Tilloy-Floriville, Tin-court-Bouchy, Toefles, Tours-En-Vimeu, Toutencourt, Treux, Trois-Rivières, Tully, Ugny-L'equipee, Vadencourt, Vaire-Sous-Corbie, Valines, Varennes, Vauchelles-les-Authie, Vauchelles-les-Quesnoy, Vaudricourt, Vergies, Vers-Sur-Sellés, Vignacourt, Ville-Le-Marclet, Terramesnil, Tertry, Thézy-Glimont, Thiepval, Vercourt, Vergies, Vers-Sur-Sellés, Vignacourt, Ville-Le-Marclet, Ville-Sur-Ancre, Villery, Villers-Aux-Erables, Villers-Bocage, Villers-Bretonneux, Villers-Campcart, Villers-Faucon, Villers-Les-Roye, Villers-Sous-Ailly, Villers-Sur-Authie, Villers-Tournelle, Vironchaux, Vismes, Vitz-Sur-Authe, Vraignes-En-Vermadois, Vraignes-Les-Hornoy, Vron, Wargnies, Warloy-Baillon, Warlus, Warys, Wiry-Au-Mont, Woignarue, Woincourt, Woire, Y, Yaucourt-Bussus, Yonval, Yvrench, Yvrencheux, Yzengremer, Yzeux.	

Département	Aléa climatique défavorable reconnu au titre de l'article D. 361-44-6	Communes reconnues		Part des pertes occasionnées par des aléas non éligibles à l'ISN
		Natures de récolte concernées		
66- Pyrénées - Orientales (RI)	Pluies du 25 au 30 avril 2024	Arboriculture : Cerises	Département entier.	Le niveau des éventuelles pertes non éligibles sera examiné et fixé suite à la prochaine CODAR.